

de garantir les Pays neutres de l'Empire des inconvéniens inévitables de la part des troupes étrangères qui voudroient y prendre des quartiers. Cette invitation s'est faite avant la grande mort que nous avons rappprtée. Le Cercle de Souabe n'a pas non plus oublié de communiquer à celui de Franconie les vigoureuses résolutions qu'il a prises, & dont nos Mémoires du mois passé ont fait le détail. Il faut ajouter ici à ce qui en a été dit page 119. que depuis ces résolutions, la Ville de *Lindau*, & presque toutes les autres comprises dans le même Cercle, en ont reçu des troupes : Que les troupes de France qui s'étoient avancées vers *Bregance*, à dessein de former d'abord le siège de cette Place, ont pris des quartiers d'hiver & de cantonnement dans l'Evêché de *Constance*; & que la Ville de ce nom est occupée par une Garnison de 1800. hommes des mêmes troupes. On voit d'ailleurs une liste des quartiers qu'elles ont pris, & ce qu'elles s'en font fournir, dans un ample Mémoire des Etats de *Souabe* à la Cour de *Munich*, que nous croyons maintenant inutile de rapporter.

Pour ce qui est des troupes Autrichiennes qui sont venues des *Pays-Bas* au Pays de *Fuliers*. Les Baillifs ayant été cités de se rendre le 7. Fevrier au quartier général du Duc d'Ahrenberg à *Bacchum*, où il l'a fixé à son arrivée, on leur a exposé les intentions de la Reine de Hongrie & de Bohême, dont ils ont demandé la permission de faire rapport à la Régence de *Dusseldorff*; ce qui leur a été accordé, sous la condition néanmoins de se représenter à *Bacchum* au jour marqué. A l'égard des troupes de Hanover, commandées par le Général Sommersfeld, & qui ont eu leurs quartiers assignés en *Westphalie*, elles se